



SNITM-FO

Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens de la Météorologie

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 novembre 2014

Budget 2015: La décroissance durable de Météo-France dénoncée par l'unanimité syndicale... et même au-delà !

Serge Taboulot (CM Grenoble) représentait le SNITM-FO.

Point d'actualités:

Le PDG commente l'actualité de l'établissement en évoquant : les accords de délégation des services Copernicus (au CEP pour la surveillance de l'atmosphère et le changement climatique, à Mercator pour la surveillance marine), le récent conseil d'Eumetsat (satellites météo Européens), la démarche du CEP d'actualisation de sa stratégie pour 2016-2025, le prolongement de la convention avec la DGPR du ministère (financement des radars PUMA et des stations autos pour les SPC), les audits aéro à DPREVI, DIRIC et DIRSE, la reconquête de la DIR Routes Est qui porte à 10/11 les services de ce type fournis par MF, le renouvellement de l'accord avec Garmin, la première constituée par l'arrêté intermédiaire des comptes fin octobre et l'avancée « nominale » des chantiers stratégiques...

Mais l'ensemble des représentants élus du personnel ne partageait vraiment pas cette vision angélique de l'actualité, surtout au regard du budget initial qui nous était proposé au menu du jour. Les 4 OS représentatives à Météo-France s'étaient mises d'accord sur la déclaration suivante faite devant tous les administrateurs :

Les 4 organisations syndicales alertent la direction et les tutelles présentes aujourd'hui à ce conseil d'administration : en effet, le service public de météorologie est une nouvelle fois fragilisé comme on peut le voir au travers du budget 2015 annoncé ; budget revu deux fois à la baisse puisqu' une seconde amputation de la subvention d'Etat fait passer celle-ci sous les 200 M€. La diminution des dépenses de personnel se chiffre quant à elle à plus de 6,5 M€ .

Les agents sont légitimement inquiets pour l'avenir de l'établissement car le montant des dépenses de fonctionnement inscrit au budget 2015 est de plus de 13 M€ inférieur à celui inscrit au Budget Initial de 2014, et aussi à titre individuel car le report ou l'abandon des mesures sociales et le gel du point d'indice pour la 5eme année consécutive se poursuivent.

Par ailleurs, nous contestons unanimement que les économies déjà réalisées aient été « faciles » comme indiqué dans la note de présentation, une analyse aveugle ou irrespectueuse pour les agents : la réorganisation territoriale et les réductions d'effectifs ont de graves conséquences sociales, les conditions de travail se dégradent tous les jours un peu plus et certains services sont déjà au bord de la rupture.

Nous relayons donc publiquement l'anxiété des personnels concernant l'avenir de la météorologie française, d'une qualité reconnue tant dans notre pays qu'à l'étranger, mais pourtant condamnée au déclin par des restrictions budgétaires aussi inédites qu'aveugles.

Budget Initial 2015 :

2 chiffres suffisent à illustrer l'ampleur du serrage de ceinture : un plafond d'emploi qui baisse de 85 équivalent temps plein (soit un total de 3158 ETP, en baisse de 2,6 %) et le montant global des dépenses de l'établissement en 2015, annoncé à 386 millions d'euros, soit une baisse de plus de 3% par rapport au budget initial de 2014 ...

Pour les amateurs de comptabilité, il faudrait ajouter des prévisions (probablement timorées...) d'un déficit du résultat de plus d'un million d'euros et d'un prélèvement sur fond de roulement de presque 3 millions.

NOTRE AVIS

La réalité des chiffres est implacable : ce budget initial enfonce le clou de la décroissance durable de la météorologie française dénoncée depuis plus de 5 ans par FO. Après des années de pouvoir d'achat en baisse, de non remplacement de 4 collègues sur 5 partant en retraite, les annonces de ce budget initial se font dans l'opacité d'un triennal budgétaire nébuleux et avec des règles comptables qu'on continue de bricoler sans vergogne (taux de réserve augmenté de 1%, retours incertains du CAS Immobilier du ministère). On nous annonce de plus la gratuité des données publiques, en particulier des sorties des modèles ARPEGE et AROME. C'est peut-être une bonne idée pour le rayonnement de la modélisation française, actuellement bien absente du Net. Mais quid d'une véritable étude d'impact sur nos activités et par conséquent sur nos collègues ? Les impacts sont d'ailleurs probablement plus nombreux que ne le croit une direction déconnectée de la météo de terrain ! Les crédits de fonctionnement courants sont en baisse de 4% (l'hiver a intérêt à être doux!)... Sans compter que la reconnaissance des efforts accomplis par le personnel est totalement absente du programme de 2015, à la suite d'annonces antérieures toujours non traduites dans les faits... Bref, vu des agents, ce budget est synonyme de 0 mesure sociale aggravant les douloureuses mises en œuvre de réformes incomprises (territoriale, mutualisations,...) et les situations de sous-effectifs qui se généralisent. C'est bien la casse de notre service public qui s'accélère ; et il faudrait que les météos gardent le moral au beau fixe ? Où sont les signes encourageants ?

Météo-France subit donc une cure d'amaigrissement inédite ; elle a même des conséquences au-delà des effectifs et des gels de salaires du personnel. Vous avez tous vaguement entendu parler de la subvention Eumetsat (les satellites européens). En fait, ce sont 42,5 M€ qui ne font que « transiter » par Météo-France, en provenance du programme « Recherche spatiale » géré par le ministère chargé de la Recherche. Mais concrètement, Météo-France rajoute toujours un peu d'argent sur le programme « météorologie », par exemple 2,8 M€ en 2014. Pour absorber les 1,75 M€ d'ajustement à la baisse de la subvention d'Etat décidée 8 jours avant le bouclage de ce budget, Météo-France a donc décidé dans la précipitation de réduire pour 2015 ces 2,8 à 1 M€ ! Nous serions presque d'accord, mais logiquement le représentant du ministère de la recherche le dénonce, soulignant d'ailleurs qu'il va falloir au contraire augmenter sensiblement la contribution française aux satellites météos dans les prochaines années pour leur renouvellement.

De quoi s'agit-il en fait ? Le SNITM-FO a toujours dénoncé ces financements « poreux » entre programmes, peu clairs et contraires à l'esprit de la LOLF qui voudrait que la représentation parlementaire vote des budgets couvrant le coût global d'une activité de service public. Car Eumetsat sert bien au fonctionnement et aux investissements dans les satellites météo opérationnels. Donc le rattachement de ces coûts opérationnels à la recherche est plus historique que réel. La logique voudrait donc que la totalité de la contribution française aux satellites météo soit un programme à part entière, ou encore qu'on l'intègre totalement au programme 170 météorologie. Dans le fond, l'essentiel est que l'Etat français tienne ses engagements de financement des satellites européens, et ce n'est tristement même plus le cas dans ce budget initial... !

Malgré des propos du PDG qui dit qu'on abondera de nouveau la contribution du programme météorologie à Eumetsat (illogique donc pour nous : mais d'où viendrait cet argent que l'Etat ne nous donne plus ?), le représentant de la recherche souligne l'incohérence par son abstention « constructive » dans le vote de ce budget initial de Météo-France.

VOTE = 6 contre : toutes OS, 1 abstention (Recherche) 10 Pour : autres administrateurs Etat

Marchés publics :

1. Systèmes de génération d'hydrogène pour les radiosondages

Un accord cadre et l'achat de 2 premières stations à hydrogène pour Ajaccio et la Guadeloupe, suite à des essais concluants en Guyane. Il s'agirait de pallier le souci d'approvisionnement en hélium. Le SNITM-FO émet toutefois quelques doutes sur la sécurité de fonctionnement, on nous répond qu'il n'y a plus de stockage de bouteille de gaz. Nous laissons donc la responsabilité de ces achats à la Direction, d'autant que le choix se fait sur un seul fournisseur potentiel, avec le coût d'une seule unité de production qui dépasse les 100 000 euros (avec toutefois la formation associée).

VOTE = 1 Abstention (FO) ; 16 Pour (Etat Solidaires, CGT, CFDT)

2. 2 radars en bande C

Il s'agit de l'achat à Selex des radars du projet Puma pour l'ouest Corse et la Loire Atlantique, dont les installations sont programmées courant 2016. Ce marché est passé sur le fondement de l'accord cadre existant avec le fournisseur. Pour info, l'ordre de grandeur du coût d'un radar en bande C est le million d'euros. Le

SNITM-FO a toujours soutenu ces investissements indispensables à nos missions et ne change pas d'avis.

VOTE = 1 Abstention (CGT) ; 16 Pour (Etat, Solidaires, CGT, CFDT, FO)

3. Entretien des locaux de la Météopole

Le marché actuel ne donne pas satisfaction ; et il faut reconnaître qu'un vrai travail de redéfinition des besoins a été effectué à cette occasion. Malgré cela, on s'étonne du fait que la société moins disante soit aussi la mieux disante... Au fond, le SNITM-FO regrette toujours que la tentative effectuée il y a quelques années d'estimer la qualité « sociale » d'une entreprise retenue soit restée sans suite... Nous laissons ainsi la responsabilité du choix du fournisseur à la Direction via notre abstention. Ca représente quand même plus de 500 000 euros par an, avec une possible remise en cause tous les ans qui nous semble bienvenue.

VOTE = 3 Contre (Solidaires) ; 3 Abstention (FO, CGT,CFDT) ; 11 Pour (Etat)

4. Rénovation de la résidence A de Toulouse

Plus d'un million d'euros vont être consacrés à cette rénovation pourtant réalisée « a minima » de cette résidence destinée aux élèves de l'ENM ; cette rénovation fait suite à celle maintenant terminée de la résidence D (destinée à recevoir les personnels en mission toulousaine). La concurrence dans les marchés publics n'est manifestement pas très efficace à Toulouse, et nous laissons donc la Direction assumer les choix effectués des entreprises qui se partagent les 5 lots. D'autant qu'il n'y a pas de réponse claire aux vraies questions posées par le SNITM-FO : le devenir des bâtiments B et C, ainsi que celui des gardiens de ces résidences. La réponse du PDG qui parle de démolition nous paraît en effet inadmissible, aussi bien vu du personnel que du déficit chronique de logement étudiant en région toulousaine !

VOTE = 2 Abstention (FO, CGT), 15 Pour (Solidaires, CFDT, Etat)

Pour information car sous les seuils des marchés soumis au vote du CA : en 2015, Météo-France va se rattacher pour toute la téléphonie mobile (voix, data, 3/4G, stations autos, etc...) à un marché cadre interministériel attribué à Bouygues. Les OS expriment des doutes sur la couverture du service, et une probable pression sur les maintenances pour le changement des cartes SIM dans les stations automatisées...

Indemnités des élèves fonctionnaires en stage à l'étranger :

Les élèves de l'ENM fonctionnaires qui iront en stage à l'étranger (3 mois pour les ingénieurs) percevront donc un dédommagement forfaitaire de 1300 euros pour solde de tout compte (trajet et hébergement sur place). Ce sera effectif à partir de 2015, donc valable pour les stagiaires qui partiront au printemps prochain.

NOTRE AVIS

Il s'agit d'un système dérogatoire aux règles de la Fonction Publique, ce qui nous paraît déjà suspect sur le fond. La Secrétaire Générale nous explique qu'on s'aligne sur les pratiques de l'ENAC ou de l'ENTPE ; mais dans les faits, il nous paraît inadmissible qu'un stagiaire qui ira aux USA ou en Australie soit défrayé de la même manière que celui qui ira en Belgique ! Ca peut donc même être contre-productif par rapport aux avis de la Commission des Titres d'Ingénieur qui pousse à ces stages à l'étranger. De plus, ça ne règle absolument pas le souci des stagiaires non fonctionnaires à qui une école publique va donc imposer des stages à l'étranger sans leur donner un centime. Nous nous opposons donc à ce système dérogatoire injuste en réclamant sa révision avec une extension aux élèves non fonctionnaires. Le régime actuel (qui ne rembourse que le coût du trajet aux stagiaires) nous semblait en fait plus équitable, il aurait suffi d'y rajouter une petite participation aux frais sur place, mais par les temps qui courent, il n'y a pas de petites économies, surtout quand il s'agit des jeunes !

VOTE = 6 contre : toutes OS, 11 Pour : Etat

Audits internes de la gestion financière : une présentation qui n'a guère passionné...

Plan d'action de Météo-France : plus particulièrement destinée aux administrateurs Etat. En fait une liste des objectifs à conduire l'an prochain en déclinaison du COP, sans surprise vu du personnel.

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra à St-Mandé le vendredi 27 mars 2014.

Il sera encore dans sa composition actuelle. Le PDG annonce qu'il y aura peut être une session complémentaire au printemps pour l'installation des nouveaux élus. Nous demandons, logiquement à chaque suite d'élections, que tous les élus, titulaires et suppléants, puissent participer.

Il est peut-être encore temps : VOTEZ pour les élections du 4 décembre

dans la Fonction Publique